

LE MAÎTRE MARBRIER RANÇOIS JEAN-JACQUES BOUCNEAU À LIÈGE (SECONDE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE)

par Antoine BAUDRY¹ et Francis TOURNEUR²

Les marbres, la marbrerie et les marbriers en nos régions sous l'Ancien Régime ont fait l'objet ces dernières années de nombreuses recherches qui ont affiné considérablement la connaissance de ces métiers³. Dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège, plusieurs centres importants de production marbrière, liés à des gisements réputés de marbres noirs et de marbres jaspés, ont été étudiés, notamment Rance, Rochefort et Dinant. Bien que cette dernière localité ait relevé sous l'Ancien Régime de la principauté ecclésiastique de Liège, l'activité marbrière à Liège même reste méconnue pour cette époque. Aussi, la découverte récente, d'une supplique d'un important maître marbrier de Rance, présentant ses activités auprès des États de Liège, apporte-t-elle un éclairage intéressant et nouveau sur cette thématique peu explorée⁴. Ce courrier daté du 13 mai 1772⁵ est transcrit intégralement ci-après⁶, suivis de commentaires brefs sur diverses thématiques⁷ – l'ensemble devant faire plus tard l'objet de plus amples développements dans le contexte élargi de l'industrie marbrière.

¹ Docteur en histoire, histoire de l'art et archéologie. Collaborateur scientifique de l'ULiège. antoine.baudry@uliege.be.

² Docteur en sciences. Service géologique de Wallonie. francis.tourneur@spw.wallonie.be.

³ La bibliographie sélective en fin de contribution recense les principales références récentes sur ces sujets.

⁴ Des courriers ont été exhumés lors d'une recherche systématique sur les carrières de grès à paver du pays liégeois au XVIII^e siècle, dont les résultats sont en cours de publication (A. BAUDRY, à paraître).

⁵ AÉL, archives des États du pays de Liège et comté de Looz, boîte 2285.

⁶ Orthographe, accentuation et ponctuation ont été strictement respectées.

⁷ Une requête précédente de Jean-Jacques Boucneau adressée aux autorités autrichiennes, en date du 10 mars 1764, est conservée dans les archives du Conseil des Finances (AGR, voir J.-L. VAN BELLE, 2010, p. XXII, n. 80).

DOCUMENT D'ARCHIVE

Aux très illustres Seigneurs

Messeigneurs les trois Etats

En Corps

Messeigneurs

Remontre tres humblement jean jacques Boucneau maitre marbrier demeurant a Rance en Hainaut Diocese de Liege que depuis l'année 1764 il a fait eriger et cōstruire dans le village de Franchimont terre de Florenne paÿs de Liege des siereries a l'eau, a sier marbres venâns des diverses carrieres du paÿs de Liege, et d'autres des paÿs etrangers, affin d'avoir un assortiment universel en tout genre pour les diverses couleurs et qualités de marbre.

De sorte que les sieries etablies audit Franchimont font un train de cinquante sies allant jour et nuit.

Cela luÿ cause comme il est aisé a comprendre des dèpenses tres considerables, par les penibles exploitations dans les carrieres, et le reste jusqu'à la perfection des ouvrages de toute construction quelconques, qu'il livre dans tout paÿs ou on luÿ demande, soit en dalle ou lame brute, soit en ouvrages taillés, polis et lustrés ou perfectionnés, comme pour table de commode, trumeau, buffet, cheminée, colonnes, lambris, pavement, et decorations d'eglise, palais, chateaux hôtels et autres ouvrages, enfin tout ce qui regarde la marbrerie.

Remontre de plus que pour l'execution dudit ouvrage de Franchimont (en quel endroit, outre les usines ou sieries, il a encore construit un edifice notable) il occupe quantité de monde dans ledit paÿs de Liege, rocteurs, tailleurs embeaucheurs, polisseurs, fossoieurs au sable, manœuvres &.

Tellement que cette fabrique fournit au peuple du paÿs un avantage notable pour bien gagner sa vie et sustenter leur famille, car tous les jours tant d'hiver que d'été, il a sur pieds environ quatre vingt dix ouvriers.

En outre le remontrant a quatre ou cinq voituriers qui sont sans intervalle occupés a voiturer, tant d'hiver que d'été, les marbres provenans desdittes sierie, les conduire a paris et autres villes, chez tous les maitres marbriers, et cela tous les 18 a 20 jours sans manquer et que les voituriers pour contrevoitures ramenant au paÿs de Liege a bon marché des meules a moulin qu'ils vont prendre a la Ferté sous jouaire a quatorze lieues de paris, et autres fardeaux et marchandises qui se presentent.

Par quelle occasion, ceux qui ont besoin d'en faire venir, peuvent le faire a beaucoup meilleure marché que par les diligences qui viennent à Charleville ; de même venant de Rouen, pourvû qu'il soit adressé à pont Ste Maxience par la commodité de la riviere d'oise, pourvû aussi qu'il y ait voiture pleine de 5 mille pesant l'été, et 3500 l'hiver.

Sujet pour quoi

Messeigneurs

Le remontrant s'adresse a vos seigneuries, affin qu'il vous plaise permettre a lui ses heritiers et successeurs en cette manufacture, de faire conduire ses marbres en blocq a laditte sierie venans des carieres respectives du pays de Liege, gratis sans rien payer.

De meme que la libre sortie dudit pays tant pour les tranches ou dales siées auxdittes sieries, que pour les marbres y fabriqués, polis et lustrés, allans a l'etranger, en enjoignant aux Bureaux d'en expedier les billets de sortie pour leurs destination.

En outre qu'il vous plaise luy permettre de brasser gratis 28 a 30 muids grains braisés mesure de Dinant, par année, pour lui, sa famille, et plusieurs boissons qu'il donne gratis a ses voituriers et ouvriers atachés a la manufacture, comme aussi de trois pieces de vin par annee, et consommation de viande pour sa table seulement.

En outre lui permettre la libre entrer, du plâtre de Montmartre, de Lemeril, pierre ponce, pour l'usage de cette manufacture ; comme aussi des siés a sier a laditte sierie, que le remontrant doit faire faire sur les terres de la Reine n'ayant pas d'ouvriers au pays de Liege capables de les faire, etant cependant a noter que le fer dont elles se fabriquent, est provenant de la fonte du pays de Liege, parce qu'il est de meilleure qualité.

Le remontrant et sa famille sous l'appuis de votre protection feront leurs efforts a donner plus de vigueur a cette fabrique, si avantageuse au peuple du pays, aiant l'honneur de prevenir vos tres illustres seigneureries, que Charleville a pareille manufacture de son fond propre, et que les vivres et boissons y sont a grand bon marché, par rapport que le maitre marbrier ne paye aucun droit au souverain, ce qui fait que lorsque j'ai formé un ouvrier capable a gagner sa vie, il me quitte pour se rendre ailleurs ou les vivres par cette protection sont a meilleur marché.

Q'estres illustres seigneuries par un effet de leur juste zele pour la prosperité des manufactures du pays peuvent me procurer et a mes ouvriers le même avantage.

Par ce moi en je pourai vendre et livrer a meilleure marché dans votre ville et tout le pays pour les ornemens de vos hôtels chateaux et autres lieux en quel ouvrage que ce soit ou puisse estre, d'autant plus aisement que j'ai établis un magasin a Liege chez le Sieur Fayn architecte sur la place des chevaux.

Quoy Faisant

Signé j : j Boucneau

COMMENTAIRES

Jean-Jacques Boucneau, signataire du courrier, appartient à une véritable dynastie de maîtres marbriers active dans la région de Rance depuis au moins le XVII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle (avec des graphies évidemment variables du nom de famille)⁸. Si sa biographie détaillée reste à écrire, il n'en est pas moins identifié comme un des plus importants contribuables du village marbrier de Rance dans le troisième quart du XVIII^e siècle⁹. De nombreuses réalisations peuvent lui être attribuées tant dans les domaines de la marbrerie religieuse que civile et celles qui ont été conservées témoignent d'une rare maîtrise technique, d'un choix des matières très raffiné et d'une grande perfection d'exécution¹⁰. Il apparaît longtemps associé au fil du siècle à Pierre-Joseph Thomas, dont les activités industrielles sont de nos jours mieux connues grâce à des documents d'archives exceptionnellement conservés et étudiés en détail¹¹.

Le village de Franchimont en province de Namur peut être considéré comme un haut lieu de l'industrie marbrière de nos régions, presque jusqu'aujourd'hui. La géologie locale y est propice car on se trouve non loin de Philippeville, au milieu d'une structure tectonique plissée qui répète plusieurs fois des successions de strates dont certaines de grande qualité marbrière, surtout dans des « marbres jaspés »¹². Plusieurs gisements ont été exploités de longue date autour du hameau, pour la plupart dotés de

⁸ G. DUCARME (1956-1957) reste la référence classique.

⁹ Sur un carnet de modèles de cheminées à lui attribuer probablement, voir Fr. TOURNEUR (2018).

¹⁰ G. SCHERF (1986) pour une réalisation heureusement conservée dans l'ancienne collégiale de Douai.

¹¹ J.-L. VAN BELLE (2010) étudie deux livres d'expéditions avec de nombreuses livraisons entre 1769 et 1784.

¹² La carte géologique et sa notice détaillée apportent toutes précisions sur ce contexte (V. DUMOULIN & J.-M. MARION, 1997).

noms : Rochefontaine, noyé mais encore visible, Malplaquet, devenu d'une grande célébrité au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, ou encore les deux carrières dite « Madame » dont la plus occidentale figure déjà sur la carte de Ferraris. Chacun de ces gisements livrait une belle variété de matières diversement colorées et veinées, dans la gamme des rouges, roses et gris. Mais le maître marbrier, excellent connaisseur du marché, sait bien que les commanditaires privilégiés qui constituent sa clientèle principale exigent une grande diversité de matériaux et qu'il se doit dès lors de leur proposer un *assortiment universel en tout genre pour les diverses couleurs et qualités de marbre*. Il faut donc supposer non seulement un apport amené des différentes carrières régionales mais également une importation de blocs étrangers pour toutes les teintes absentes de l'éventail chromatique du pays, à commencer par le blanc. Or, celui-ci à l'époque provient très souvent de Carrare et voyage par les ports hollandais, ce qui suppose de longs trajets complexes.

Les blocs de marbres sont pondéreux, de l'ordre de 2,7 tonnes par mètre cube, et il est intéressant de se débarrasser de toute la matière non valorisable le plus en amont possible de la chaîne de transformation, pour éviter de coûteux transports inutiles. Le sciage des matériaux pierreux est maîtrisé depuis longtemps mais l'opération requiert beaucoup d'énergie, essentiellement hydraulique en nos régions avant l'introduction des machines à vapeur, plutôt tardive pour l'industrie extractive¹³. Les cours d'eau torrentueux, comme la Chinelle, sont propices à ce type d'activité, surtout si la topographie locale se prête bien aux aménagements nécessaires de retenues d'eau et d'installation d'un moulin – plus rares sont les implantations sur les fleuves et rivières, comme l'usine de La Buisnière sur la Sambre. Plusieurs de ces usines de débitage ont été créées dans nos régions au milieu du XVIII^e siècle, parfois par une association de maîtres marbriers, comme les scieries de Solre-Saint-Géry sur la Hantes (« Moulin de la Fabrique »), construites aussi par Jean-Jacques Boucneau vers 1750, avec Pierre-Joseph Thomas, ou celle près de Soulme, sur l'Hermeton¹⁴. La scierie de Franchimont existe toujours, beau bâtiment à l'abandon, plutôt bien préservé et daté de 1763, mais aujourd'hui dépourvu de toute machinerie et privé de ses étangs de retenue en amont¹⁵. Plus rien n'existe

¹³ Fr. TOURNEUR (2008) pour des considérations techniques générales.

¹⁴ J.-L. VAN BELLE (2010) développe ces questions en citant les différents exemples de moulins scieries.

¹⁵ Les activités de cette scierie au XIX^e siècle ont été considérables, en partie expliquées par Fr. DUMONT (1956).

des *cinquante sies allant jour et nuit*, en travail quasi continu, de quoi faire rêver les industriels entreprenants du Siècle des Lumières. Par ailleurs, on ne trouve plus aucune trace des ateliers de transformation, cet *édifice notable* que Jean-Jacques Boucneau est très fier d'avoir fait construire et dont on ne connaît pas la situation.

Le maître marbrier présente habilement la diversité des métiers que génère son activité, ou pour parler de façon plus moderne, la diversité des profils professionnels impliqués. En amont de la filières, les *rocteurs* qui travaillent au rocher pour en extraire les plus grands blocs possibles, avec des techniques qui restent à l'époque plutôt archaïques¹⁶. Ensuite, les *tailleurs embeaucheurs*, qu'il faut sans doute comprendre comme « ébaucheurs », ce qui peut à la fois désigner des ouvriers occupés à dégrossir les blocs avant de les passer sous les châssis à lames multiples des scies¹⁷, ou des tailleurs de pierre aptes à façonner des pièces complexes à transmettre à la finition. Les polisseurs effectuent celle-ci, avec des abrasifs de plus en plus fins, pour obtenir des surfaces d'abord mates mais lisses jusqu'à des polis satinés ou brillants – d'où la large gamme de produits *ouvrages taillés, polis et lustrés ou perfectionnés*¹⁸. À chacune des étapes peuvent intervenir des manœuvres, personnel peu qualifié. En parallèle, des *fossoyeurs* extraient le sable nécessaire aux différentes opérations. Curieusement, les scieurs ne sont pas mentionnés, alors qu'ils se trouvent au cœur de l'activité concernée, avec des compétences très spécifiques, notamment dans l'orientation des blocs sous les lames des châssis en fonction des particularités de la matière et dans la gestion délicate de la découpe.

L'activité marbrière se déroule dans un cadre globalement rural, où l'occupation d'une partie de la population s'effectue au rythme immuable des saisons, en particulier pour tous les emplois agricoles. Jean-Jacques Boucneau insiste sur le temps plein qu'engendre son créneau industriel, *tous les jours tant d'hiver que d'été*. Or, on sait par diverses sources que le fonctionnement d'un moulin scierie de ce type est étroitement guidé par la saisonnalité : le débit des cours d'eau est évidemment lié à la pluviosité, intense en périodes humides, réduit lors

¹⁶ Le sujet a été développé en grand détail par Fr. DOPÉRE (2012 et 2013).

¹⁷ Au XIX^e siècle, on parle volontiers d'« épinceurs », terme employé également aux XVIII^e et XIX^e siècles pour désigner l'ouvrier qui fabrique des pavés et débite donc la pierre (en l'occurrence le grès) en le fendant et en le retouchant (à la refenderesse et à l'épincette).

¹⁸ Sur ce travail effectué aussi bien par des hommes que par des femmes, voir J.-L. VAN BELLE (2022, p. 154-191).

des sécheresses. Mais la pluie transforme les chemins de terre battue en bourbiers, ralentissant les lourds attelages marbriers – ce qui explique la différence de poids mentionnée entre les voitures d'été (5 mille livres) et d'hiver (3500). Il faut donc gérer habilement les flux de matières, brutes et lourdes en amont, découpées et fragiles vers l'aval, en passant pour une partie par les ateliers de formatage et de finition, que l'on suppose proche pour des raisons de parcimonie¹⁹.

Car Jean-Jacques Boucneau peut aussi se targuer de générer d'importants mouvements de transports, occupant en permanence quatre ou cinq *voituriers par terre*, autant de transporteurs attirés, dans ce pays dépourvu de cours d'eau navigables. Seul le trafic de distribution des produits est évoqué, avec la destination mythique de Paris, dont on connaît les liens étroits avec l'activité marbrière régionale, mais aussi Rouen. Les destinataires sont des maîtres marbriers, ce qui suppose soit l'envoi de produits semi-finis vers des ateliers de finition (*en dalle ou lame brute*), soit au contraire la délocalisation complète de la transformation de Paris vers des ateliers locaux (avec production de *table de commode, trumeau, buffet, cheminée, colonnes, lambris, pavement*, pour des bâtiments civils ou religieux), voire les deux. Certains cheminements sont évoqués, par Charleville, port mosan connu comme plaque tournante du trafic marbrier, ou par Pont-Sainte-Maxence, l'autre voie consistant à rejoindre l'Aisne ou l'Oise vers la Seine, pour transborder les livraisons sur des bateaux. Le rythme suggéré de 18 à 20 jours pour les voyages est également intéressant à noter, pour comparer avec les rares études de détail consacrées au transport marbrier. Le « contre-voiturage » est une pratique bien connue, les chariots n'ayant aucun intérêt à voyager à vide sur le chemin retour. Des produits alimentaires, du vin en particulier, sont fréquemment évoqués mais ici, ce sont d'autres objets de haute valeur ajoutée, que l'on sait voyager parfois de loin de toute antiquité : des meules de moulins et quelle roche est plus propice à cet usage que la fameuse meulière de la Ferté-sous-Jouarre ? D'autant plus que les gisements sont bien situés en région parisienne, non loin de la route qui revient à Rance. Comment étaient ensuite revendus ces produits ? Le maître marbrier ne donne pas de détail sur cette distribution parallèle à son activité principale.

Dans les métiers du marbre apparaît souvent une matière de prime abord inattendue, le plâtre. Celui-ci, fine poudre de sulfate de calcium

¹⁹ Une description très précise de la situation, un peu plus tard, est donnée par Fr. DUMONT (1956).

déshydraté qui retrouve consistance lorsqu'elle est gâchée avec de l'eau, peut être employée à des usages très divers : en amont du processus, pour créer des maquettes à échelle réduite ou des modèles en grandeur réelle d'exécution, ou tout en aval, pour fixer les éléments marbriers les uns aux autres ou à leurs supports, mais aussi dans les stades intermédiaires de débitage. En effet, les blocs de marbre doivent être solidement arrimés avant d'être soumis au rude travail de va-et-vient des scies montées en châssis et, de nos jours encore, on les attache préalablement à un substrat, fixe ou mobile, par du plâtre mêlé de paille (pour alléger la mixture). Après le débitage complet du bloc, les tranches constituent des objets encombrants et fragiles, que l'on doit manipuler et transporter sur chant, pour éviter qu'elles ne se brisent, leur résistance à la flexion étant très faible. Les tranches étaient donc réassemblées au plâtre pour reformer des blocs fictifs, plus faciles à déplacer jusqu'à leur lieu de transformation. Le plâtre de Paris était le plus réputé, sans doute ramené sur les chariots en retour de livraisons de marbres²⁰. Mais la matière sensible à l'humidité requérait des soins attentifs d'emballage et de stockage, ainsi qu'une évacuation des déchets après usage.

Lors du débitage des blocs de marbre, que ce soit par scie unique ou châssis multiple, la lame métallique ne sert que de vecteur à un agent abrasif, souvent du sable²¹. Pour être efficace, ce sable doit être rude, avec des grains anguleux, pour bien attaquer le calcaire à découper par usure. Les gisements de sables de l'Entre-Sambre-et-Meuse sont limités à des remplissages de cavités karstiques développées dans les roches carbonatées du substrat ancien. Ces poches, recherchées activement et exploitées intensément, n'ont guère laissé de traces dans le paysage, rebouchées après extraction. La carte de Ferraris indique une sablonnière, au nord de la route qui va de Franchimont à Merlemont : c'est sans doute la source de l'abrasif utilisé à la scierie de marbre, où il devait être transporté par tombereaux, après avoir été « fossoyé ». En plus de ce sable local, deux autres types d'abrasifs sont mentionnés, *Lemeril*, *Pierre ponce* – le premier à lire comme « émeri », le second comme « pierre ponce ». Les deux matières étaient fréquemment utilisées pour le polissage des marbres mais aussi des métaux, l'émeri étant nettement plus « dur » au sens de dureté minéralogique, donc privilégié pour les objets les plus rebelles au lissage. Ces matières très particulières étaient importées de pays parfois lointains.

²⁰ Sur l'usage du plâtre, voir en particulier T. LE DANTEC (2019).

²¹ Le fonctionnement d'un moulin à marbre a été récemment détaillé par Fr. TOURNEUR & M. VERBEEK (2023).

La maîtrise des métaux ferreux et non-ferreux fait partie de très longue date des grandes spécialités régionales. L'exploitation intense des divers gisements de fer et le développement des forges ont permis la production en grand de produits semi-finis et la fabrication d'outils performants de tous types. Les précisions que fournit le courrier sont intéressantes car les lames de scies sont façonnées dans les Pays-Bas autrichiens par des ouvriers qualifiés que l'on ne trouve pas en pays de Liège, mais la matière première vient du pays de Liège, où la fonte est de meilleure qualité. Croisement complexe des flux selon les spécialisations !

Charleville a pareille manufacture de son fond propre et les vivres et boissons y sont a grand bon marché, d'autant plus que le maître marbrier ne paye aucun droit au souverain. Dès lors, les ouvriers aussitôt formés par Jean-Jacques Boucneau passent à la concurrence étrangère, alors que *sa fabrique est si avantageuse au peuple du pays.* L'industrie marbrière carolomacérienne s'est développée très tôt, Mézières puis Charleville dès sa création en 1606 jouant un rôle fondamental de plaque tournante dans le trafic mosan des matières, dont les marbres. Au simple transit de transbordement des produits finis s'est ajoutée une industrie de transformation, sciage et façonnage, dont les créateurs et acteurs sont pour la plupart originaires de nos contrées. Le grand atelier de Pierre (de) Lonnoy, qui a pris la relève de celui de Ponce Fossé, fournisseur de la cour de Lorraine lors des grands chantiers de la première moitié du XVIII^e siècle, en est un exemple, le marbrier étant d'origine namuroise, d'Assesse²².

À la fin de la lettre figure l'étonnante mention d'un *magasin a Liege chez le Sieur Fayn architecte sur la place des chevaux.* Au vu de la date, 1772, il s'agit sans aucun doute d'Étienne Fay(e)n fils, dont la carrière multiple est parfois confondue avec celle de son père, architecte mieux connu. On sait que ce dernier était un proche d'Hubert-Joseph Boreux, très important marbrier dinantais – proche au point qu'il y eut des fiançailles entre une des filles Boreux et le fils Fay(e)n, interrompues brutalement, à la suite d'un souci administratif dans la carrière de ce dernier²³. Mais les relations entre personnes ont toujours été plus complexes qu'il n'y paraît au premier regard et dans le petit monde marbrier, tout le monde se connaissait et échangeait matériaux et produits. Ainsi, en 1768, un accord

²² M. Ft. JACOBS & D. HEMMERT (2008).

²³ J.-L. VAN BELLE (2011) transcrit le témoignage direct de ces aventures familiales et les commente.

entre les associés Pierre-Joseph Thomas et Jean-Jacques Boucneau, et la famille Boreux, les frères Henri, Jacques et Hubert, porte sur le commerce de carreaux de marbre noir, spécialité de Dinant et de la Molinee²⁴. Il était donc prévisible que Jean-Jacques Boucneau et Étienne Fay(e)n se soient fréquentés, on sait maintenant qu'ils se sont entendus – au point de s'associer pour installer un « magasin » en plein centre de Liège de produits de Franchimont, voire de Rance... Sans doute faut-il par cette expression comprendre un entrepôt ou un dépôt, peut-être lié à un atelier de transformation. Les architectes Fay(e)n, père et fils, étaient d'importants prescripteurs et utilisateurs de marbres divers dans leurs très nombreux chantiers, et ils étaient notamment très proches des gros producteurs liégeois de la famille Dumont²⁵, eux-mêmes liés étroitement aux architectes Barthélemy Digneffe et Jacques-Barthélemy Renoz, tout le petit monde liégeois de la construction, de ses fournisseurs et des métiers connexes. Boucneau approvisionnait-il les usines et ateliers des Dumont en « marbres jaspés » ? Une piste nouvelle à explorer !

L'intention majeure du courrier du maître marbrier est d'obtenir une exonération maximale de toutes les taxes possibles que l'on pourrait lui imposer, en prenant pour levier de négociation coutumier l'importante main-d'œuvre qu'il met au travail. Les démarches de ce type sont très fréquentes à cette époque auprès des différentes instances politiques pour favoriser le développement des activités industrielles en facilitant le trafic des biens et des personnes. Jean-Jacques Boucneau joue très habilement sur les complexités du découpage géopolitique de l'époque, mêlant principauté et diocèse, mettant en avant les qualités et qualifications spécifiques seulement disponibles sur les *terres de la reine*, entendons l'impératrice, et soulignant la grande complexité des flux entrants et sortants. Le marbrier se targue d'employer *quatre vingt dix ouvriers*, pour lesquels il demande la permission de toute une série d'activités alimentaires : brasser gratuitement par an *28 à 30 muids grains braisés mesure de Dinant* pour lui et sa famille, et *plusieurs boissons* pour ses voituriers et ouvriers, ainsi que *trois pièces de vin par année, et consommation de viande pour sa table seulement*. C'est donc le tableau complet de toute l'économie régionale qui est brossé, dans lequel s'intègre harmonieusement l'activité marbrière, une des pré-industries régionales majeures de luxe.

²⁴ J.-L. VAN BELLE (2010, p. XXII, n. 76), avec les références d'archives.

²⁵ Voir l'article de Francis Tourneur consacré à cette famille liégeoise dans ce volume.

BIBLIOGRAPHIE

Source du courrier : Archives de l'État à Liège, archives des États du pays de Liège et comté de Looz, boîte 2285.

La bibliographie sur les divers sujets abordés étant vaste, ne sont ici reprises que quelques références classiques ou récentes, comportant elles-mêmes une orientation bibliographique.

Antoine BAUDRY, *Contribution à l'étude des carrières de grès à paver du pays liégeois à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Pierre à Pierre III*, actes du colloque international, Charleville-Mézières et Sedan, 4 au 6 novembre 2021 [à paraître].

Frans DOPERÉ, *Les techniques d'extraction dans les carrières de Saint-Remy à Rochefort : comment faisaient-ils ?*, dans J. TOUSSAINT (dir.), *Marbres jaspés de Saint-Remy et de la région de Rochefort*, Namur, 2012, (Monographies du Musée provincial des arts anciens du Namurois Trésor d'Oignies, 56), p. 98-149.

Frans DOPERÉ, *Les techniques d'extraction dans les anciennes carrières de marbres jaspés. Saint-Remy à Rochefort et Saint-Hubert à Humain comme références chronologiques documentées*, dans J. TOUSSAINT (dir.), *Actes du colloque autour des marbres jaspés*, Namur, 2013, (Monographies du Musée provincial des arts anciens du Namurois Trésor d'Oignies, 58), p. 184-213.

Georges DUCARME, *Le marbre de Rance, son histoire et celle de l'industrie marbrière dans la localité. Quelques notes historiques*, dans *Publications de la Société d'Histoire régionale de Rance*, II, 1956-1957, p. 35-76.

Virginie DUMOULIN & Jean-Marc MARION, *Carte géologique de Wallonie au 1/25.000^e et notice explicative Sautour – Surice, 58/1-2*, Namur, Région wallonne, 1997.

Francis DUMONT, « *Aux Marbres de Flandre* ». *Une entreprise industrielle et commerciale sous l'Empire (1807-1817)*, Liège, Desoer, 1956 [réédition anastatique, Francis TOURNEUR (coord.), Naninne, Pierres et Marbres de Wallonie, 2007].

Marie-France JACOBS & Didier HEMMERT, *Le rayonnement du marbrier caropolitain Pierre Lonnoy en Lorraine*, dans *Pays lorrain*, septembre 2008, p. 209-216.

Tiffanie LE DANTEC, *Les façades enduites au plâtre d'Île-de-France. Le déclin du plâtre extérieur, du XVII^e au XX^e siècle*, thèse inédite, Université Paris-Saclay, 2019.

Guillaume SCHERF, *Un monument méconnu : le mausolée de Charles de Pollinchove par Christophe Gabriel Allegrain (1710-1795)*, dans *Bulletin de la Société de l'étude de l'art français*, 1989, p. 117-130.

Francis TOURNEUR, *L'industrie marbrière wallonne au XVIII^e siècle : quelques considérations techniques*, dans Jacques TOUSSAINT (éd.), *Actes du colloque Bayar / Le Roy*, Namur, 2008, (Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 32), p. 119-128.

Francis TOURNEUR (avec Jean-Pierre DEBEVER & Anne ROYEN), *Le mausolée d'Arnold de Ville à Modave, œuvre du Hennuyer P.-J. Thomas*, dans *BIAL*, CXX, 2016, p. 103-156.

Francis TOURNEUR, *Modèles de cheminées du milieu du XVIII^e siècle*, dans *Actes du Congrès d'Arlon*, III, Arlon, Institut archéologique du Luxembourg, 2018, p. 505-515.

Francis TOURNEUR & Marie VERBEEK, *Le moulin des batteurs, Lecomte puis Watrisse à Dinant et les derniers feux de la marbrerie dinantaise*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, CXXV, 2023, p. 25-69.

Jean-Louis VAN BELLE, *Deux livres d'expéditions de marbres d'un marchand de Beaumont-Rance en Hainaut (1769-1784)*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire – Académie royale de Belgique, 2010.

Jean-Louis VAN BELLE, *Le projet de factum de Jacques-Joseph Boreux (1755-1846). Maître marbrier dinantais, écrivain, inventeur*, Braine-le-Château, La Taille d'Aulme, 2011.

Jean-Louis VAN BELLE, *Éclats de marbre, larmes de femmes. La vie d'une marbrerie de Rance (1867-1888)*, Bruxelles, Éditions Safran, 2022, (Témoins d'Histoire, 10).